



Compte rendu de la plénière de la Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale (SRIAS) du 26 avril 2018 à Tulle

La réunion s'est ouverte par la lecture de la déclaration intersyndicale que vous trouverez ci-jointe.

Puis nous avons validé le procès verbal de la plénière précédente du 26 septembre après y avoir fait ajouter quasiment toutes les interventions de la CGT qui y avait été omises!

La SRIAS s'est donc réunie à Tulle avec comme principaux points à l'ordre du jour certains Restaurants Inter Administratifs (RIA).

Le RIA de Libourne a retenu toute notre attention. En effet, des manquements graves à l'hygiène et à la sécurité ont été relevés par les organisations syndicales de la DGFIP lors d'un CHSCT (d'où l'intérêt des CHSCT!) pendant lequel la Direction a avoué découvrir le problème et a, dans un premier temps, indiqué qu'elle s'en inquiéterait auprès de la mairie, propriétaire du bâtiment. Or, depuis ce CHSCT, la DGFIP s'est rendu compte que le bâtiment lui appartenait!!! Pendant la plénière de la SRIAS la représentante de la Direction des Finances Publiques, n'a eu de cesse de rendre responsable l'association de collègues qui gère tant bien que mal ce RIA. Alors nous sommes en droit de nous poser des questions aux vues des photos d'un rapport de contrôle vétérinaire du 5 décembre 2017: La Direction n'a-t-elle pas été informé par ce contrôle vétérinaire dès le mois de décembre? L'Etat, propriétaire du bien depuis 2001 n'a jamais imaginé qu'en 17 ans des travaux, ne serait ce que pour l'usure normale, auraient pu être effectués? Les infiltrations d'eau du toit terrasse peuvent-elles justifier d'un matériel vieillissant? Les gérants de l'association sont tenus pour responsable par l'administration mais les collègues sont-ils seulement formés par celle-ci pour faire cette gestion? Ont-ils reçu des formations CHSCT?

En février 2018, le bureau de l'association du RIA de Libourne a été entièrement renouvelé et la représentante de la Direction nous assure qu'ils vont recevoir des formations CHSCT.

La SRIAS vote POUR que des subventions du préfet de région soient allouées pour aider à la réfection du RIA de Libourne. Nous resterons toutefois vigilants à ce que l'administration prenne un peu plus ses responsabilités.

Le RIA de Mériadeck, suite à des nouvelles normes mises en place doit investir dans un nouveau matériel de ventilation. La SRIAS vote POUR que des subventions du préfet de région soient allouées pour aider à la réfection du RIA de Mériadeck. 40% du coût sera pris en charge par le Conseil Général.

Le RIA d'Agen doit effectuer des gros travaux de mise en conformité mais ils nous avaient transmis leur dossier en juillet 2017 non seulement incomplet mais en plus hors délais. Nous pouvons donc à présent nous prononcer POUR leur demande de subvention.

Les travaux du RIA de Pau sont toujours en cours de finitions. Voilà déjà 10 ans que les travaux ont commencé. Nous restons attentifs à leur évolution.

Il y a 10 RIA sur la région: Tulle, Niort, Angoulême, Libourne, Bordeaux Mériadeck et Bordeaux Cité administrative, Pau, Agen, Périgueux et La Rochelle. La Direction Générale de

l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) a lancé une campagne de formation des différentes associations qui gèrent les RIA.

Rappelons que ces subventions ne sont pas prises sur le budget de la SRIAS Nouvelle Aquitaine qui est de 439705€ mais sur le programme 148 du budget de la Préfecture Régionale.

La SRIAS gère également les sorties, berceaux, logements d'urgence, etc qui feront l'objet des différentes actions 2018 et d'un prochain compte rendu.

En attendant, les représentants CGT de la SRIAS restent à votre disposition alors n'hésitez pas à nous contacter!

NOM	DEPARTEMENT	CONTACT
Gérard BRUTUS	87	gerard.brutus@dgfip.finances.gouv.fr
Nadège VIRY	33	nadege.viry@dgfip.finances.gouv.fr
Cyril MORENO	24	DIRRECTE 24
Christian UZAN	17	DGFIP 17
Franck BORSATO	47	

Bordeaux, le 27 avril 2018.



Déclaration liminaire SRIAS NOUVELLE AQUITAINE

Réunion plénière du 26 avril 2018

Monsieur le Président,

jusqu'en juin 2017, la SRIAS était gérée par trois coprésidents dont deux étaient amenés à se déplacer régulièrement sur Bordeaux. Le départ à la retraite de Danièle GESSON dans le courant de l'année 2017 ainsi que la démission au début de l'année 2018 de Benoît CANONGE déséquilibre les relations, le travail de coordination et d'exercice qui pouvaient être fait.

Comme nous avons déjà pu le demander auparavant, nous réclamons toujours, à titre exceptionnel, un poste pour pouvoir faire face au départ de Madame GESSON mais aujourd'hui nous demandons également à ce que le poste de Benoît CANONGE soit remplacé sans délai. En effet, Monsieur Michel CARAYOL ne peut assurer seul la charge de travail de coordination de trois co-présidents. Ce dernier s'apprêtant à partir à la retraite, il est primordial qu'un tuilage ait lieu et il est impensable que cette situation perdure jusqu'aux prochaines élections professionnelles de décembre 2018.

De plus, nous avons déjà constaté qu'il était problématique de passer de 3 CASEP (conseillère à l'action sociale et à l'enseignement professionnel) à une pour une région de cette taille. Une fois encore, nous tenons à remercier le travail fourni par Madame MAINGRAUD et Madame MOROTE, nous sommes conscients de la charge de travail et du peu de moyens alloués à ces postes ! C'est pourquoi nous demandons à nouveau un poste supplémentaire à 100 % pour remplir cette fonction.

Depuis peu, Madame MOROTE est parti en congé maternité. Ainsi, Madame MAINGRAUD doit assurer seule les tâches de trois CASEP! Nous demandons donc le remplacement immédiat et intégral de Madame MOROTE durant toute la durée de son congé maternité. La nouvelle région de la Nouvelle Aquitaine qui regroupe pas moins de 12 départements est passée de 3 CASEP et 3 co-présidents à 2 CASEP dont 1 en congés et 1 co-président! La situation des effectifs se dégrade sans que l'administration ne pallie à ces départs. Nous vous demandons donc aujourd'hui de prendre toutes vos responsabilités, Monsieur le Président, en vous assurant du remplacement de tous les départs qui ont eu lieu (retraite, démission, congés maternité) en moins d'un an.

De plus, nous nous étonnons toujours que les sommes des plafonds de marchés soient les mêmes pour une région de quatre départements (région Bretagne) et une région de douze départements (Nouvelle Aquitaine), cela crée des inégalités sur l'ensemble du territoire et une gestion des fonctionnaires différente d'une région à l'autre. Sans réponse positive depuis notre dernière demande du 26 septembre 2017, nous réclamons encore que les plafonds pour demander des marchés soient fortement augmentés au regard de la taille de notre région et du nombre de fonctionnaires.

Enfin, nous rappelons qu'il est important que l'offre, en termes de loisirs entre autres, corresponde aux demandes sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine. Sans une présentation de listes de participants aux différents séjours pour lesquelles le choix doit être fait en fonction de critères établis, nous n'approchons pas l'équité attendue entre les agents.

A défaut de réponse satisfaisante, nous informerons les agents du désengagement de l'Etat sur leurs aides sociales. Dans le contexte actuel de fort mécontentement dans les services qui s'est traduit par une forte mobilisation par la grève le 22 mars, ce désengagement sera un signal supplémentaire de reculs sociaux pour les agents de la fonction publique de l'Etat.

Nous attendons des actes positifs de votre part très rapidement sur le sujet.